

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1043 20/08/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 août 1953

Numéro JO
n° 11 du 01/09/1953

Date du numéro
1 septembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois (6), pour en jouir à Gabarret (Landes), est accordé à M. Lamarque (Roland), inspecteur adjoint de 1er classe if des Postes. et Télécommunications, détaché à la Côte Française des Somalis, qui aura accompli le 29 septembre prochain un séjour de deux ans dans le Territoire. M. Lamarque, qui appartient au groupe III, voyagera par voie maritime de Djibouti à Marseille et par voie ferrée de Marseills à Gabarret, aux frais du budget local de la Côte Francaise des Somalis.